

ATEX

INITIALE

ATEX NIVEAU 2

Personnel chargé de la sécurité des interventions sur du matériel en zone ATEX



PUBLIC

Toute personne majeure intervenant en zone ATEX



STAGIAIRES

10 stagiaires



DURÉE

2 jours



PREREQUIS

Aucun



LIEU

Chez l'un de nos partenaires certifiés et enregistrés en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels.



HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



OBJECTIFS

Être capable de :

- **Connaître** la réglementation ATEX et les principes des différents modes de protection et matériel ATEX.
- **Intervenir** sur du matériel en zone ATEX en toute sécurité. Identifier les mécanismes de l'explosion lors des interventions.
- **Définir** les moyens et les conditions d'intervention du personnel de niveau 1.



FORMATEUR

Formateur et technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), le formateur, technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.



METHODE D'EVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.



MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.



SANCTION

- Les acquis sont évalués sous forme de QCM.
- Une attestation est remise au stagiaire.



TARIFS



RECYCLAGE

Cette formation est à renouveler aussi souvent que nécessaire.
Nous recommandons un recyclage tous les 3 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation :

- Objectif global de la formation
- Généralités
- Les accidents

La législation :

- Responsabilités
- Application des textes
- Article R.4227-49 du Code du Travail.

Généralités sur les zones explosives :

- Mécanisme de l'explosion
- Atmosphères explosibles gazeuses et poussiéreuses.

Directive européenne ATEX 2014/34/UE directive 1999/92/ce et textes de transposition :

Domaine d'application de la directive – Classification des équipements en groupes et catégories – Exigences essentielles de sécurité – Marquage – Procédures d'évaluation de la conformité – Documents liés à la directive – Niveau de protection des équipements de travail – Dispositions particulières pour les équipements de travail – Prescriptions minimales de sécurité – Mesures organisationnelles – Mesures de protection contre les explosions.

CONTENU DE LA FORMATION

Les matériels utilisables en zone ATEX :

- Marquage.
- Règles associées aux modes de protection.

Intervention en zone ATEX :

- Règles d'intervention en ATEX.
- Obligations et responsabilités du personnel d'encadrement
- Analyse des risques préalables aux interventions.

Contrôle des connaissances :

- Contrôles théoriques
- Contrôles pratiques des connaissances.

—• Merci !

PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

formation-pilocap.fr

